Date

Destinataires : Députés fédéraux, députés provinciaux, ministre de la Santé fédérale, ministres de la Santé provinciaux et dirigeants territoriaux

Objet : La nécessité d'un accès universel et sans obstacle à la contraception pour la population canadienne

Madame,
Monsieur,

Je vous écris pour ajouter ma voix à celle de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada afin de solliciter votre aide et votre soutien pour veiller à ce que chaque Canadien et Canadienne ait un accès sans obstacle à la contraception. Aujourd'hui plus que jamais, le besoin d'un tel accès est urgent pour les femmes et les familles au Canada. La pandémie de COVID-19 a mis ce besoin critique encore plus en évidence.

La capacité équitable de planifier les grossesses et de les espacer est très pertinente pour la santé des Canadiens et Canadiennes. Des analyses approfondies ont révélé que la subvention universelle des méthodes contraceptives améliore la santé et réduit les coûts pour le système de santé. La grossesse imprévue touche des personnes de tous âges et de toute situation démographique, mais elle survient surtout chez les populations défavorisées, qui font face de façon disproportionnée à des conséquences économiques, éducatives, professionnelles et sociales inéquitables. Comme le système de santé paie la prise en charge de toutes les grossesses, y compris les 40 % de grossesses imprévues, qui représentent 1 accouchement sur 3, les coûts de chaque échec contraceptif sont de loin supérieurs à ceux de la prévention subventionnée. Les recherches montrent que la contraception gratuite apporte son lot de grands avantages pour la collectivité, la société, la santé familiale et la main-d'œuvre. Les politiques et services de santé publique offrant une planification familiale de haute qualité engendrent des gains pour la population en matière de santé et d'équité dans le monde entier.

Je crois que CHAQUE personne a le droit de recevoir des renseignements complets et d'avoir accès à toute la gamme de méthodes contraceptives offertes, peu importe sa capacité de payer, qu'il s'agisse du stérilet, de l'implant, du timbre hormonal, de l'injection, des contraceptifs oraux, de l'anneau contraceptif, d'une méthode barrière, d'une contraception d'urgence ou d'une combinaison de méthodes.

Comme membre de votre circonscription, je vous demande, en tant que représentant élu, qui se soucie profondément des enjeux en matière de santé des femmes, de travailler avec vos collègues pour rendre universel l'accès à la contraception, peu importe la capacité financière ou la situation de vie. Vous êtes sans aucun doute d'accord pour dire qu'il s'agit d'un droit fondamental dont chaque Canadien et Canadienne devrait bénéficier.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Nom

Adresse

Téléphone, facultatif